

IBODE, Puéricultrice classe normale



Valeur du point d'indice **4,6302 €**

Cat. A				Catégorie A Classe normale nouvelle grille (2 ^{ème} grade)								
Classe normale				Juillet 2012					Juillet 2015			Cumul gains
Echelon / durée	Temps de carrière	Indice Majoré	Salaire	Echelon / durée	Temps de carrière	Indice Majoré	Salaire	Gain	Indice Majoré	Salaire	Gain	
-	-	-		11 (4 ans)	27 ans	581	2 690,15 €	319 €	604	2 796,64 €	105 €	-
-	-	-		10 (4 ans)	23 ans	570	2 639,21 €	268 €	578	2 676,26 €	36 €	-
-	-	-		9 (4 ans)	19 ans	547	2 532,72 €	162 €	552	2 555,87 €	23 €	-
8 (-)	21 ans	512	2 370,66 €	8 (4 ans)	15 ans	524	2 426,22 €	55 €	529	2 449,38 €	23 €	78 €
7 (4 ans)	17 ans	485	2 245,65 €	7 (3 ans)	12 ans	501	2 319,73 €	74 €	506	2 342,88 €	23 €	97 €
6 (4 ans)	13 ans	456	2 111,37 €	6 (3 ans)	9 ans	478	2 213,24 €	101 €	483	2 236,39 €	23 €	124 €
Selon	-	429	1 986,36 €	5 (2 ans)	7 ans	456	2 111,37 €	125 €	460	2 129,89 €	18 €	143 €
5 (4 ans)	9 ans	429	1 986,36 €	4 (2 ans)	5 ans	436	2 018,77 €	32 €	440	2 037,29 €	18 €	50 €
4 (3 ans)	6 ans	411	1 903,01 €	3 (2 ans)	3 ans	416	1 926,16 €	23 €	420	1 944,68 €	18 €	41 €
3 (3 ans)	3 ans	386	1 787,26 €	2 (2 ans)	1 an	400	1 852,08 €	64 €	403	1 865,97 €	13 €	78 €
2 (2 ans)	1 an	367	1 699,28 €	1 (1 an)	-	387	1 791,89 €	92 €	390	1 805,78 €	13 €	105 €
1 (1 an)	-	341	1 578,90 €	-	-	387	1 791,89 €	212 €	-		-	-

Bizarre ces 11 échelons du 1^{er} grade, alors que jusqu'à présent tous les IBODE et Puéricultrices étaient nommés en classe supérieure (2^e grade) dès le 5^{ème} échelon et après 10 ans de service effectif sans quota.

Le comparatif des échelons (6 à 11) reste fictif puisque jusqu'à présent les IBODE et les PUER étaient nommés en Classe Supérieure à partir du 5^{ème} échelon et 10 ans de service effectif.

Les gains sur ce 1^{er} échelon (387) paraissent bien alléchants, pourtant aucune IBODE ou Puéricultrice ne pourront y prétendre puisque leur carrière d'IDE les amène déjà au 3^{ème} échelon ou 4^{ème} échelon... beaucoup moins lucratif...

Droit d'option

Pour les nouveaux grades ouverts à partir de Juillet 2012

Choix 6 mois avant

Soit rester dans l'actuelle grille et conserver les avantages de la catégorie active = départ en retraite à **55 ans** *

Soit intégrer la nouvelle grille et la catégorie sédentaire = départ en retraite à 60 ans *

Le droit d'option sera clos à la date d'entrée en vigueur du reclassement

* Attention le projet de Loi de réforme des retraites prévoit le relèvement de l'âge d'ouverture des droits à la retraite de 2 ans. Ce relèvement se fera à raison d'un quadrimestre par an. Sous réserve du vote de ce projet, l'ouverture des droits à la retraite interviendrait à 57 ans pour les catégorie active et 62 ans pour les catégorie sédentaire.

Mme BACHELOT annonce des gains annuels de 3366 € en début de carrière et 3312 € en fin de carrière pour les IBODE et les PUERICULTRICES.

Pour la fin de carrière en classe supérieure, cela pourrait être vrai après plus de 27 ans de carrière

Indice 631 - 570 = 61 points x 4,6302 (valeur du point) = 282,44 €/mois

Soit par an 282,44 x 12 = 3389,28 €

Pour le début de carrière on cherche encore la « formule magique » qui permet d'atteindre le chiffre annoncé. Faites le calcul, même en prenant l'indice le plus fort de début carrière on n'y arrive pas.

Indice 390 - 341 = 49 points x 4,6302 (valeur du point) = 226,88 €/mois

Soit par an 226,88 x 12 = 2722,56 €

Chercher plutôt la réalité des gains autour des 3ème et 4ème échelons puisque ces spécialités sont plutôt nommées à ce niveau après un début de carrière comme IDE. Désolé mais les gains sont compris entre 492 et 936 € / an.